

# L'InfoGY

Décembre 2012 COMMUNE DE GY



## FÊTE DE NOËL À GY

### Jeudi 20 décembre 2012



#### CONTACTS:

- Mairie de Gy  
164, rte de Gy  
1251 GY
- Tél. 022.759.15.33  
Fax 022.759.13.65
- Courriel:  
info@mairie-gy.ch
- Site:  
www.mairie-gy.ch
- Ouverture au public:  
mardi  
08h30 à 11h00  
jeudi  
16h00 à 19h00  
  
ou sur rendez-vous

*Toute la population est invitée à célébrer notre traditionnelle soirée communale de Noël*

#### 19h00 Temple de Gy

Pour les petits et les grands qui le souhaitent, rendez-vous avec M. le diacre Imseng et M. l'abbé Jelen, accompagnés de chants, orgue et saxophone.

**Présence exceptionnelle de la marionnette Yogolo !**

#### 20h00 Salle communale

Pour tous, productions des enfants de l'école accompagnés par Mmes Sorrenti et Stadler Progin.

Arrivée du Père Noël avec un cadeau pour tous les enfants.

*Collation offerte par la Mairie avec la collaboration gourmande des Gytanes*

**Annexe:  
Calendrier de  
collecte des  
déchets pour  
2013**

#### Levées des déchets pendant les fêtes

Lundi 24.12:  
déchets ménagers

Mardi 25.12:  
pas de levées

Mercredi 26.12:  
compost et sapins

Lundi 31.12 et mardi  
01.01:  
pas de levées

Mercredi 02.02:  
déchets ménagers  
uniquement

#### Billet du Maire

Depuis une année, notre commune a connu une très nette augmentation de la cadence de la ligne A des TPG, notamment suite aux demandes répétées des autorités communales, afin d'améliorer la desserte en transports publics pour les habitants de Gy. Avec un bus tous les quarts d'heure en période de pointe, c'est un véritable service performant de transports publics au départ de Gy dont nous disposons, même si les aléas de la circulation aux abords de la ville restent toujours problématiques.

Prenant en considération ces nouvelles facilités pour celles et ceux qui choisissent l'usage régulier des transports publics, le Conseil municipal, sur proposition de l'Exécutif, a accepté le principe d'un appui et d'un encouragement financier pour toutes les personnes domiciliées sur le territoire de la commune de Gy qui décident d'acquérir ou de renouveler en 2013 un abonnement annuel des TPG.

Le montant de cette participation, soit Frs 50.- par abonnement, sans être exceptionnel, se veut comme un signe palpable des autorités municipales en faveur des usagers des transports publics.

Albert Mottier  
Maire

#### Modalités pour la prime communale sur les abonnements TPG

**Montant de la prime : Frs 50.—** par abonnement annuel nominatif « Junior », « Adulte », « Senior » sur présentation par le détenteur (un parent pour les mineurs) de la preuve de l'achat dans les 60 jours qui le suivent. Sont exclus les abonnements « TPG-Pro ».

L'offre est valable pour les abonnements nouveaux ou les renouvellements conclus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013 exclusivement. Elle est réservée aux seuls habitants officiellement domiciliés sur le territoire de la commune de Gy.

## Agenda:

- 20.12. Fête communale de Noël à Gy
- 17.01. Conseil municipal

### MARCHE GYTAN

**Poulets rôtis:**  
Absent les  
25.12.12 et  
01.01.13

**Légumes et produits de proximité:**  
Vacances  
annuelles dès le  
19.12.12  
Reprise le  
02.04.13

### HORAIRE DE FIN D'ANNEE

Durant les fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée du **lundi 24 décembre 2012** au **mercredi 2 janvier 2013** inclus

## Anniversaire d'une Gytane



En date du 21 octobre 2012, les autorités communales ont eu le plaisir de fêter les 90 ans de Mme Claire RÖTHLISBERGER, chez elle, en compagnie de sa sœur aînée Josette.

D'origine corse, Mme Claire RÖTHLISBERGER est née à Nice. Quittant le sud de la France pour des raisons professionnelles, le couple BERNARDINI, accompagné de leurs deux filles, Claire et Josette, est venu s'installer avant guerre à Veigy-Foncenex. C'est dans notre belle région que Claire rencontra Charles RÖTHLISBERGER, agriculteur à Gy et qui allait devenir son époux. Sa sœur Josette se maria avec le

frère de Charles, Ernest RÖTHLISBERGER. Arrivée à Gy il y a plus de 70 années, les deux couples s'installèrent à la ferme familiale de Beaupré. Ils exploitèrent ensemble un vaste domaine agricole avec bétail, volailles, cultures maraîchères, céréales. Au milieu du siècle passé, il n'était pas rare de voir le chien de la ferme de Beaupré tirant une remorque avec les boilles de lait jusqu'à la laiterie de Gy.

En 1965, suite à la vente de leur ferme, les deux couples s'installent au cœur du village de Gy dans deux très belles villas. C'est dans celle qu'elle occupe seule depuis le décès de son époux que Mme Claire RÖTHLISBERGER, tirée à quatre épingles, a reçu le maire et ses adjoints en compagnie de sa nièce et de ses assistantes de vie. Un joli moment où les autorités municipales ont souhaité, au nom de toute la population gytane, un excellent anniversaire et longue vie à cette charmante et discrète habitante de notre village.

*Un grand merci à Monsieur Jean-Marc DING qui s'est chargé de la mise en place des illuminations de Noël sur les bâtiments et espaces publics. Des illuminations très réussies, qui donnent un air féérique à notre village en cette période de fêtes.*

## Genève Servette Hockey Club

Les quatre abonnements souscrits par la commune de Gy pour la saison 2012-2013 rencontrent un grand succès. N'hésitez donc pas à vous inscrire suffisamment tôt auprès du secrétariat de la Mairie pour pouvoir en bénéficier. En plus de ces abonnements, le

Genève Servette Hockey Club a offert à la mairie de Gy, 10 billets supplémentaires pour certains prochains matchs se déroulant aux Vernets. Ceux-ci sont à votre disposition et vous seront remis gratuitement sur demande au secrétariat.

## Etat Civil Campagne et Rive gauche

L'arrondissement de l'état civil sera fermé

*du lundi 24 décembre au mardi 1er janvier inclus.*

Pour les cas d'urgence, une **permanence** sera tenue par Mme Grosclaude, officier de l'état civil, le **lundi 24, le jeudi 27 et le lundi 31 décembre de 9h00 à 11h00.**

Etat civil Campagne et rive gauche - Ch. des Rayes 3 - 1222 Vézenaz  
Tél. 022.722.11.80/81 - Fax 022.722.11.88 - email [etat-civil@collonge-bellerive.ch](mailto:etat-civil@collonge-bellerive.ch)

Le Conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent de très Joyeuses Fêtes de Noël ainsi qu'une nouvelle année 2013 remplie de bonheur, de santé et de prospérité.

